



Accompagnement bénévole en Soins Palliatifs



RAPPORT FINANCIER

2010

39, avenue de Clichy – 75017 Paris
Téléphone : 01 53 42 31 31 – Télécopie : 01 53 42 31 38
Service Bénévolat : 01 53 42 31 33
e-mail : contact@aspfondatrice.org
site internet : www.aspfondatrice.org

ASP fondatrice

Rapport financier 2010

L'exercice 2010 appelle plusieurs précisions par rapport à celui de 2009.

1. Produits d'exploitation

604 K€ contre 623 K€ en 2009

► Le poste essentiel est toujours constitué par les dons et subventions. Ceux-ci totalisent, cette année 383 K€ contre 525 K€ l'année précédente :

- Les subventions des organismes donateurs s'élèvent à 237 K€ en baisse de 114 K, suite principalement à des versements parvenus début 2011.
- Les dons des particuliers totalisent 127 K€, contre 153 K€. Nous avons fait figurer en plus, les dons en nature des bénévoles ne se faisant pas rembourser leurs frais de déplacement, soit 20 K€, montant identique à celui de 2009. Leur contrepartie figure dans nos charges d'exploitation.

► La provision pour risques de 120 K€ qui figurait au bilan 2009, devenue sans objet, a été reprise pour être portée en autres produits.

► Les autres postes sont pratiquement inchangés.

2. Charges d'exploitation

641 K€ contre 583 K€ en 2009

Hors subventions accordées, elles varient peu à 499 K€ contre 486 K€

Les salaires et honoraires constituent toujours l'essentiel.

Les autres postes enregistrent des variations mineures à l'exception des subventions en hausse sensible suite à l'attribution d'une subvention à l'Hôpital Delafontaine à Saint-Denis de 120 K€. Le soutien à l'UNASP a été limité aux rétrocessions habituelles sur dons des organismes soit 22 K€ contre 36 K€ en 2009.

3. Le résultat net

Il se traduit par une perte de 55 K€ contre un bénéfice 49 K€ en 2009.

Au résultat d'exploitation se soldant par une perte de 37 K€ contre un excédent de 40 K€, il y a lieu d'ajouter des revenus financiers pour 10 K€ et une perte de 28 K€ sur cessions de titres portant le déficit final à 55 K€. Ce déficit ne tient pas compte des plus-values latentes estimées au 31/12/2010 à 33 K€.

Dans le même temps, il faut tenir compte des legs encaissés en 2010 soit 676 K€ comptabilisés directement au bilan s'agissant de libéralités ayant le caractère d'apports.

4. Bilan

1 897 K€ contre 1 446 K€ en 2009

Suite aux legs ci-dessus, les fonds propres augmentent sensiblement et atteignent 1 873 K€ contre 1 253 K€. Pour la même raison le fonds de roulement progresse à 1 632 K€ contre 1 122 K€.

La gestion de notre trésorerie a été confiée à un gestionnaire réputé, supervisé par un comité de gestion, avec instruction de suivre une politique de prudence.

Compte détaillé d'emplois et des ressources en K€

Années 2009 – 2010

EMPLOIS	2009	2010	RESSOURCES	2009	2010
Sélection et formation initiale, formation continue des bénévoles, soutien dans les groupes de parole et développement des actions	201	209	Subventions des entreprises, organismes et caisses de retraites	350	237
Equipe ASP-Présence à domicile	20	23	Dons des particuliers et cotisations	153	128
Développement Régional - UNASP	97	23	Participation des bénévoles aux frais de formation	17	17
Revue « ASP-Liaisons » et communication	74	84	Ventes revue « ASP-Liaisons »	2	1
Frais de fonctionnement et amortissement	77	63	Produits divers	12	10
Frais engagés pour l'UNASP	76	82	Remboursement par l'UNASP des frais engagés pour son compte	76	82
Appels à dons	17	17			
Provisions et amortissements exceptionnels	-	28			
Subventions	-	121	Reprise de provisions	-	120
Bénévolat valorisé (1)	22	20	Bénévolat valorisé (1)	22	20
Excédent	48	-	Perte	-	55
TOTAL	632	670	TOTAL	632	670

(1) ce poste correspond au montant des frais de déplacement de bénévoles qui ne se sont pas faits rembourser. Les chiffres ne traduisent pas l'apport irremplaçable des dizaines de milliers d'heures passées par nos accompagnants bénévoles auprès des malades. Mais encore faut-il les sélectionner, les former et les soutenir

ASP fondatrice

Hypothèses de budget 2011

Le projet de budget ci-joint totalisant 607 K€ contre 612 K€ en 2010, est basé sur une activité prévisible proche de celle de l'année écoulée, hors subvention exceptionnelle à l'Hôpital Delafontaine à Saint-Denis.

Les charges devraient en effet peu augmenter par rapport à celles de 2010, hors subvention UNASP.

Comme les années précédentes, nous espérons bénéficier du soutien financier de nombreux donateurs et organismes pour la réalisation de notre objet social.

Toutefois, il est tenu compte de l'effritement des subventions reçues des organismes en 2010.

Budget prévisionnel 2011 en K€

DEPENSES		RECETTES	
Service d'accompagnement à domicile par ASP Présence	45	Subventions des entreprises, organismes et caisses de retraite	299
Formation et animation des équipes d'accompagnement	250	Dons des particuliers et cotisations	170
Communication	79	Participation des bénévoles aux frais de formation	15
Frais de siège	85	Vente des revues « ASP-Liaisons »	6
Frais de collecte des dons	16		
Développement régional	50	Produits divers	35
Dépenses UNASP	82	Remboursement par l'UNASP des frais engagés pour son compte	82
Total	607	Total	607

Ces chiffres ne comprennent pas les frais de déplacement des bénévoles au titre de leur accompagnement. En effet, ils n'en demandent pas le remboursement et bénéficient d'un reçu fiscal correspondant. En 2010, le montant s'est élevé à 19 660 €.



Accompagnement bénévole en Soins palliatifs

39, Avenue de Clichy – 75017 Paris
Téléphone : 01 53 42 31 31
Fax : 01 53 42 31 38

Service bénévolat : 01 53 42 31 33
Marie-Louise BRILLARD: benevolat@aspfondatrice.org

Secrétariat : 01 53 42 31 31
Régine SAVOY: contact@aspfondatrice.org

Communication : 06 33 15 84 48

Laetitia DOSNE : communication@aspfondatrice.org

site internet : www.aspfondatrice.org